



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 juin 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86  
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 62  
Nombre de procurations : 20

### Membres présents :

|                                       |                                |                                 |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN            | Monsieur Hamid EL HASSOUNI     | Monsieur Olivier MULLER         |
| Madame Nathalie KOENDERS              | Monsieur Guillaume RUET        | Monsieur Patrice CHATEAU        |
| Monsieur Thierry FALCONNET            | Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM   | Madame Delphine BLAYA           |
| Monsieur Rémi DETANG                  | Monsieur Laurent GOBET         | Monsieur Léo LACHAMBRE          |
| Madame Sladana ZIVKOVIC               | Madame Dominique MARTIN-GENDRE | Madame Hana WALIDI-ALAOUI       |
| Monsieur Jean-François DODET          | Madame Karine HUON-SAVINA      | Monsieur Samuel LONCHAMPT       |
| Madame Françoise TENENBAUM            | Monsieur Nicolas SCHOUTITH     | Madame Catherine VICTOR         |
| Monsieur Jean-Patrick MASSON          | Monsieur Pierre PRIBETICH      | Monsieur Gérard HERRMANN        |
| Monsieur François DESEILLE            | Monsieur Jean-Philippe MOREL   | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET  |
| Monsieur Dominique GRIMPRET           | Madame Kildine BATAILLE        | Monsieur François SARRON-PILLOT |
| Madame Danielle JUBAN                 | Monsieur Christophe AVENA      | Monsieur Patrick CHAPUIS        |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD           | Madame Stéphanie VACHEROT      | Monsieur Gaston FOUCHERES       |
| Madame Claire TOMASELLI               | Monsieur Marien LOVICH         | Monsieur Jean-marc GONÇALVES    |
| Monsieur Philippe LEMANCEAU           | Monsieur Christophe BERTHIER   | Madame Catherine PAGEAUX        |
| Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Emmanuel BICHOT       | Madame Catherine GOZZI          |
| Madame Christine MARTIN               | Madame Caroline JACQUEMARD     | Monsieur Philippe SCHMITT       |
| Monsieur Antoine HOAREAU              | Monsieur Laurent BOURGUIGNAT   | Madame Isabelle PASTEUR         |
| Monsieur Nicolas BOURNY               | Monsieur Bruno DAVID           | Monsieur Frédéric GOULIER       |
| Madame Céline TONOT                   | Madame Laurence GERBET         | Monsieur Philippe BELLEVILLE    |
| Madame Nadjoua BELHADEF               | Madame Claire VUILLEMIN        | Monsieur Adrien GUENE           |
|                                       | Madame Stéphanie MODDE         | Madame Noëlle CAMBILLARD        |

### Membres absents :

|                              |                                                                     |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Denis HAMEAU        | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Madame Catherine PAGEAUX   |
| Madame Céline RENAUD         | Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET         |
| Monsieur Patrick BAUDEMONT   | Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA         |
| Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX | Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur Marien LOVICH             |
|                              | Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU          |
|                              | Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM    |
|                              | Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Delphine BLAYA      |
|                              | Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD    |
|                              | Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN              |
|                              | Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET    |
|                              | Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Christophe AVENA         |
|                              | Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Madame Catherine VICTOR    |
|                              | Madame Anne PERRIN-LOUVRIER pouvoir à Monsieur Patrick CHAPUIS      |
|                              | Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Laurent GOBET |
|                              | Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT               |
|                              | Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE        |
|                              | Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET         |
|                              | Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET          |
|                              | Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT           |
|                              | Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES |



---

**OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**  
**Projet européen Jet Cities**

Dijon métropole aux côtés de Grenoble Alpes Métropole, la ville de Marseille, la ville de Lyon et la ville de Paris ont gagné conjointement un appel à projet européen intitulé **«Permettre la transformation des villes »** lancé dans le cadre de la mission « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes à 2030 ».

Ces cinq collectivités partagent l'objectif d'œuvrer pour une transition juste vers la neutralité carbone sur leur territoire.

Ce projet systémique, du nom de JETCITIES, vise à accélérer la transformation de l'économie, de l'emploi et des politiques d'insertion professionnelle vers des objectifs de neutralité carbone.

En juillet 2024, une vision de l'emploi de ses transformations, d'ici 2030, était partagée par le Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE) : pertes d'emplois dans l'industrie automobile (-24 000 emplois) et dans l'industrie, créations d'emplois dans la rénovation énergétique (+130 000 emplois), transports publics, vélo et fret (+39 000 emplois), énergies renouvelables (+89 000 emplois), etc.

Ensemble, les cinq collectivités locales représentent 37 MtCO<sub>2</sub>eq par an soit 6 % de l'empreinte carbone française et 3 500 000 emplois. Or, entre 7 et 11 % des emplois existants dans ces cinq collectivités seraient par ailleurs considérés comme menacés par la transition écologique d'après le Shift Project.

L'objectif pour ces cinq collectivités est d'élaborer les bases et les connaissances nécessaires permettant d'alimenter les politiques économiques publiques dans ce domaine, tout en expérimentant diverses approches pour promouvoir les emplois verts et en renforçant les dispositifs publics de soutien à l'insertion professionnelle.

Dijon métropole, en partenariat avec le campus des métiers et qualification Green Cities, s'est engagée à :

- Etablir une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) Territoriale dans les secteurs de l'énergie, du bâtiment et de la mobilité qui représentent ensemble plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. De manière expérimentale et innovante, cette GPEC Territoriale apportera au Plan Climat et Biodiversité un éclairage nouveau sur les besoins en matière d'emploi et compétences pour parvenir à atteindre les objectifs de neutralité. Enfin, les enjeux liés à l'adaptation nécessaire des emplois du territoire seront étudiés dans le cadre de ce projet.

- Favoriser l'attractivité des métiers porteurs d'emplois dans ces secteurs en s'appuyant sur deux évènements déjà identifiés :

- Le festival des transitions énergétique et numérique avec son forum des métiers qui se déroulera en novembre 2025 ;
- Les assises européennes de la transition énergétique, qui seront accueillies à Dijon en juin 2026, comprendront un volet métier et compétence en juin 2026 ;

Une convention de subvention, appelé Award Agreement, formalisant le projet européen « JETCITIES » par la signature d'une convention entre NetZeroCities, pour le compte de la commission européenne, et la ville de Marseille, coordinatrice du projet a été signé. Il définit les termes du contrat de financement.

Un accord de consortium est ensuite signé entre les différents partenaires du projet qui précise les relations entre les partenaires et les engagements de chacun pendant la durée du projet.

JETCITIES est un projet qui se déroulera sur une période de 18 mois à compter du 17 mars 2025.

Il fait l'objet d'un financement à hauteur de 100% par la commission européenne via le groupement NetZeroCities qui coordonne la mission « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes »

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'accord de consortium,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter au taux maximum toute subvention pouvant être accordée pour ce projet.

|         |                        |                        |
|---------|------------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 82              | ABSTENTION : 0         |
|         | CONTRE : 0             | NE SE PRONONCE PAS : 0 |
|         | DONT 20 PROCURATION(S) |                        |